

MAIRIE DE PÉROUGES



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2017

Présents : Paul VERNAY, Yves PAQUIER, Marc OBRINGER, Sylvie BORDERY, Odile RAPAUD, Nathalie LAMBERT, Chantal CLEMENT, Christian MILLET, Bernard CHARDON, Annabelle BIANCHI, Maryvonne BOUCHARD) et , Marie-Pierre CHESSEL, Catherine LEIGNIER et Christelle MORTEL

Excusée : Magalie SAVART (pouvoir à Chantal CLEMENT),

Absents :

Madame Nathalie LAMBERT est élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 05

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu du Conseil Municipal du 03 mai 2017.

=====

1. DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) :

Vente de 2 parcelles A 275 de 1 138 m² et A 276 de 2457 m² chemin du Mas Pressieu à Pérouges

A l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas préempter

Vente d'une parcelle ZC 394 de 1961 m² impasse des Roses à Pérouges.

A l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas préempter

Vente d'une parcelle A1606 de 7 363 m² chemin du Saut à Pérouges.

A l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas préempter

2. DEMANDES DE SUBVENTIONS – PROJETS 2017 – VOIRIE LE PEAGE

Le Maire rappelle le calendrier de mise en œuvre pour la programmation 2018 des projets éligibles à la Dotation des Territoires du Conseil Départemental de l'Ain.

Il propose de présenter une fiche d'intention pour le projet suivant, susceptible d'être éligible à la dotation :

- Aménagement voirie Le Péage, RD4-RD4c

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le projet, et propose de le présenter au Conseil Départemental, en vue de l'attribution d'une dotation territoriale qui pourrait être d'un montant de 15 % au titre des amendes de police.

3 LA FERME DE PEROUGES : ACTIVITES, ANIMATIONS ET OCCUPATIONS

Le groupe de travail s'est réuni et a travaillé sur les différentes activités et animations envisagées : sur le thème de la ruralité, pour les manifestations des associations de Pérouges, pour accueillir des groupes ou séminaires, pour les groupes scolaires, pour des expositions, ateliers artisanaux ou résidence d'artistes, pour des fêtes en extérieur et des marchés, pour des jardins à thème, pour les hébergements, pour l'aménagement de l'espace public.....

Pour chacun de ces thèmes, le travail se poursuit pour analyser les locaux nécessaires, le matériel, les besoins en personnel et le retour financier.

L'utilisation de la ferme en tant que locaux d'accueil tel un office de tourisme, n'est pas une hypothèse retenue par le conseil municipal.

La réflexion se poursuit sur le fonctionnement, la sécurité et le mode de gestion du projet.

4 TABLEAU DES EMPLOIS

Le chargé de mission Tourisme-Culture-Patrimoine a effectué des contrats successifs à durée déterminée.

Selon les règles de la fonction publique, au terme de 6 années, ces contrats débouchent sur un recrutement à durée indéterminée

Il y a lieu de modifier le tableau des emplois au 1^{er} juillet 2017 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 13 voix pour et 2 abstentions accepte le recrutement d'un attaché territorial contractuel et son inscription au tableau des emplois permanents.

5 RIFSEEP

Le Maire informe l'assemblée,

Le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'Etat est transposable à la fonction publique territoriale. Il se compose :

- d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) ;
- éventuellement, d'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA) basé sur l'entretien professionnel.

La collectivité a engagé une réflexion visant à refondre le régime indemnitaire des agents et instaurer le RIFSEEP, afin de remplir les objectifs suivants :

- prendre en compte la place dans l'organigramme et reconnaître les spécificités de certains postes ;

Le RIFSEEP se substitue et transfère à l'équivalence, l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles exclues du dispositif RIFSEEP.

Le Conseil municipal décide par 12 voix pour et 3 abstentions d'instaurer un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel versé selon les modalités définies ci-dessus. Les dispositions de la présente délibération prendront effet au : 1^{er} Juillet 2017

6 CONTRAT TEMPORAIRE

Compte tenu sur surcroît du travail estival pour les services techniques, un emploi de saisonnier pour 4 mois est conclu et validé par une précédente délibération.

7 AVENANT CONTRAT CLIMATISATION ECOLE

Un contrat avec Install Froid a été conclu pour 2017 d'un montant de 200 euros pour la nouvelle installation de climatisation.

8 CONTRAT MAINTENANCE INFORMATIQUE MAIRIE

Monsieur Le Maire explique que le contrat de maintenance du système informatique de la mairie est arrivé à échéance et qu'il y a lieu de le renouveler.

L'Entreprise LBS Concept propose un contrat annuel NO LIMIT pour un coût de 2 160 Euros T.T.C. pour 2017.

Après avoir en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'offre telle que présentée pour l'année 2017.

9 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- **Travaux et Voirie**

La ferme : petit retard au niveau des enduits qui seront terminés après la période de congés.

Mise en sécurité de l'école

Désamiantage local technique. Le bardage est accepté. Le coût financier du projet est augmenté avec les panneaux photovoltaïques rouges et les contraintes techniques.

Mise en conformité salle polyvalente : projet d'agrandissement côté nord pour les WC handicapés et un local de stockage.

Chantier RD4

Remis en état de la voirie devant salle de Rapan

- **Communication**

Les articles sont attendus pour le bulletin municipal d'été.

Grand succès de la fête médiévale

Fêtes des voisins dans les différents hameaux.

- **Jeunes**

2 devis pour aménager la partie attenante au city stade : 2 tables de ping pong, base plein air en copeaux, structure pour escalade pour les plus grands, maisonnette avec toboggan pour les plus petits, bancs pour les pré-ados.

4 bancs en pierre et 2 tables de pique-nique

- **Sentiers**
30 personnes présentes lors de l'inauguration : initiation marche afghane et dégustation de thé à l'hibiscus.
- **Environnement Fleurissement**
Les plantations du 16 mai se sont bien passées
Météo maussade pour la foire aux plantes rares du 7 mai
1 réunion sur la rose sera à programmer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 20

Le prochain conseil municipal aura lieu le 12 juillet à 20 h.